

Poitiers, le 26 juin 2023

Présentation du projet de reconstruction du collège Georges David et du pôle socio-éducatif et sportif à Mirebeau



© Agence RICCIOTTI



Alain PICHON, Président du Département, Henri COLIN, Vice-Président en charge de l'Éducation, des Collèges, de l'Université et des Bâtiments, et Benoit PRINÇAY, Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou, Conseiller Départemental du canton de Migné-Auxances, ont présenté le projet de reconstruction du collège de Mirebeau et de construction d'un pôle socio-éducatif et sportif, lundi 26 juin. Étaient également présents Séverine SAINT-PÉ, Vice-Présidente du Département, Conseillère Départementale du canton de Migné-Auxances, et Hubert LACOSTE, Vice-Président chargé des bâtiments à la Communauté de Communes du Haut-Poitou.

> La reconstruction nécessaire du Collège Georges David

Le collège Georges David de Mirebeau est un établissement vieillissant et peu adapté aux exigences du XXI^e siècle en matière d'établissement scolaire.

Une étude de faisabilité, menée en 2018, a conclu à la possibilité de réhabiliter le collège sur site mais à un coût élevé (9,5 M€ coût travaux HT) et sans possibilité de le faire évoluer, notamment en raison de son emprise foncière contrainte et de la présence de nombreuses cavités dans les sous-sols qui compliquent les aménagements, fragilisent les constructions et augmentent très sensiblement les coûts.

Un complément d'étude de faisabilité pour la construction d'un collège neuf a démontré qu'un bâtiment neuf pouvait répondre à l'ensemble des besoins et avec des objectifs environnementaux plus ambitieux.

La décision a donc été prise par les élus départementaux de reconstruire le collège sur un site appartenant à la Communauté de Communes du Haut-Poitou, qui portait, de son côté, un projet de construction d'un centre socio-culturel. Des échanges soutenus entre les deux collectivités ont permis d'établir la nécessité de construire aussi pour la Communauté de Communes du Haut-Poitou, un équipement sportif couvert en remplacement du gymnase actuel de Mirebeau devenu très obsolète.

Le Département et la Communauté de Communes du Haut Poitou ont alors décidé d'unir leurs efforts dans le cadre d'une opération visant à construire sur le site de 25 000 m² à Mirebeau et permettre de réfléchir à une nouvelle façon de manager les opérations de construction sur le territoire. En alliant leurs forces, les élus ont cherché à mutualiser les équipements et ont permis d'éviter de construire des bâtiments en doublon :

- Un collège pour 450 élèves
- Une demi-pension mutualisée pour tout le site
- Un centre socio-culturel qui accueillera des enfants de 0 à 16 ans
- Un équipement sportif couvert avec une homologation en basket et un mur d'escalade

Une convention a été signée en mars 2021 entre le Département de la Vienne et la Communauté de Communes du Haut-Poitou pour valider la maîtrise d'ouvrage portée par le Département.

Même si le Département de la Vienne assure la maîtrise d'ouvrage déléguée, un comité de pilotage réunissant les élus des deux collectivités a été mis en place. Les membres se prononcent sur toutes les phases de l'opération impliquant une validation formelle : prestations intellectuelles, programme, concours pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, mise au point de l'esquisse, avant-projet sommaire, avant-projet définitif, attribution des marchés de travaux.

Ce COPIL est composé pour chacune des deux collectivités :

Pour le Département :

Alain PICHON, Président

Henri COLIN, Vice-Président en charge de l'Éducation, des Collèges, de l'Université et des Bâtiments

Joëlle PELTIER, Rapporteur de la Commission Éducation et Bâtiments

Claude EIDELSTEIN, Vice-Président en charge des Finances

Jérôme NEVEUX, Conseiller départemental, Rapporteur de la Commission Éducation, Collèges, Université et Bâtiments

Pour la Communauté de Communes du Haut-Poitou :

Benoît PRINCAY, Président

Hubert LACOSTE, Vice-Président en charge des Bâtiments, de l'Urbanisme, et de l'Habitat

Laurent MEUNIER, Vice-Président en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse

Anita POUPEAU, Vice-Présidente en charge de la Communication, la Culture, le Sport

Daniel GIRARDEAU, Conseiller Communautaire, Maire de Mirebeau

> Un projet ambitieux : des bâtiments à faible empreinte carbone et basse consommation

Afin de réduire la facture énergétique et proposer des bâtiments à faible empreinte carbone, le projet vise la labellisation E4C2, lancée en 2016 par le ministère du Logement (niveau le plus élevé du label « Bâtiments à Energie Positive et Réduction Carbone »). Le label E+C se fonde sur une analyse en cycle de vie (ACV) du bâtiment, de sa conception jusqu'à sa démolition.

Pour cela, il est envisagé dans sa construction de réaliser les éléments suivants :

- Mur en béton de chanvre
- Toiture en ardoise pour le bâtiment principal
- Tuile canal pour l'équipement sportif
- Matériaux biosourcés
- Ombrières photovoltaïques sur le parking personnel
- La création d'une chaufferie miscanthus. Cette chaufferie va contribuer à accompagner deux points forts sur le territoire du Mirebalais : la création d'une filière miscanthus sur le territoire auprès de nos exploitants agricoles en permettant le soutien de cette activité et l'amélioration des eaux de captage du Mirebalais.

Cette conception permet d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, avec le recours à des énergies renouvelables et le choix de matériaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour ce projet, ci-dessous les entreprises retenues pour la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage :

▷ Composition de l'équipe AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage)

OPC : ACT 86 à Béruges
Contrôleur technique : QUALICONSULT à Chasseneuil-du-Poitou
CSPS : PREVENTIVIA à Saint-Genis-Les-Ollières
AMO BIM : IMP-ACT à Lyon
AMO économiste : SIMONNEAU à Olivet
AMO biodiversité : LPO et Vienne Nature à Poitiers

▷ Composition de l'équipe d'architectes

Architecte mandataire : agence RICCIOTTI
Architecte associé : Agence QUATRO
BET structure : LAMOUREUX RICCIOTTI
BET fluides : BERIM
BET environnemental : AGI2D
Acousticien : THERMIBEL
Paysagiste : STOA
Economiste : CDR
Cuisiniste : ECCI
Cas par cas - dossier loi sur l'eau : SOCOTEC ENVIRONNEMENT
BIM Manger : KEYROS

> Programmation des travaux et coût du projet

Un premier calendrier a été défini :

Juin 2023 : validation de la phase APD (avant-projet définitif)
Juillet 2023 : dépôt du permis de construire
Septembre/octobre 2023 : validation du projet (définitif) et DCE : Dossier de Consultation des Entreprises
Décembre 2023 : consultation des entreprises
1^{er} trimestre 2024 : lancement des travaux
Mai 2026 : livraison

Le montant total des travaux est estimé à 33 Millions d'€, toutes dépenses confondues.